

Commission Technique Régionale



Cahier des charges :
Interdépartementaux M12-14F M13-15M



SOMMAIRE

- 1-Préambule
- 2- Cahier des charges de l'organisateur
 - 2.1. L'organisateur doit prévoir
 - 2.2. Restauration
 - 2.3. Capacité d'accueil
 - 2.4. La Ligue doit prévoir
 - 2.5. Les transports
- 3- organisation sportive
 - 3.1. Une réunion technique
 - 3.2. Arbitrage
 - 3.3. Le déroulement de la compétition
 - 3.4. Formule sportive

1-Préambule

La C.R.T. organise cette saison les tournois des sélections départementales des catégories M15 (G) M14 (F) et M13 (G) et M12 (F).

Seuls les tournois M12/M13 sont qualificatifs à la compétition de zone.

La date des Inter- départementaux est fixé au :

Samedi 22 mars 2025 à Lannion
M12F M13M Complexe sportif Michel Condom - RDV 9h
M14F M51M Maison des sports de Park Nevez - RDV 9h30

2- Cahier des charges de l'organisateur :

2.1. L'organisateur doit prévoir :

A minima 2 salles de trois terrains mais de préférence : **deux salles de deux** terrains pour les M14 / M15 + **une salle de trois** terrains pour les M12 / M13.

Chaque aire de jeux doit comprendre :

- Un mètre de dégagement autour de chaque terrain.
- Un marquage au sol complet (terrain de 7 sur 14m pour les M13 / M12 avec une ligne des trois mètres), *les bandes adhésives FFVB sont conseillées. Prévoir 28m de bande par terrain de M13/M12 marqué.*
- 2 bancs de remplaçants sur chaque terrain, avec une table pour la marque.
- 1 table de marque et 1 scoreur pour chaque terrain.
- 2 antennes sur chaque filet.
- Des feuilles de matchs (départementales) et feuilles de rotations (pour les M14/M15).
- Les séparations entre les terrains (type tennis de table) qui protègent des ballons qui roulent sont vivement recommandées(facultatif).
- Une sonorisation pour l'annonce des rencontres et des résultats (dans la salle principale, facultative dans les autres gymnases).
- Une trousse de soins de première urgence dans chaque gymnase avec les N° de téléphone des secours, médecin et pharmacie de garde
- Un podium pour la remise des récompenses
- De l'eau minérale pour chaque équipe
- Des ballons d'échauffement 5 par équipe M14/M15 (40 ballons sont à prévoir pour la compétition) et 4 par équipe M12/M13 (32 ballons M12/M13 sont à prévoir pour la compétition). Il est conseillé de prévoir une réserve de 5 ballons par catégorie en cas de crevaisson, perte, etc.
- Un pot de départ (à la charge du club et/ou du comité organisateur).

Les bénévoles :

- 1 bénévole de salle, il sera responsable de salle et peut être amené à gérer toutes les questions logistiques (matériel, sanitaires, intendance ...)
- Tout autre bénévole sera que bénéfique pour l'événement. Vous pouvez également doubler le nombre de bénévole sur certain poste.

2.2. Restauration

Pour cette année 2025 le repas ne sera pas compris dans l'organisation de la compétition, les comités devront gérer leur restauration. Chaque Comité se chargera d'apporter sa nourriture. Le club qui reçoit peut néanmoins tenir une buvette et en informer directement les Comités

2.3. Capacité d'accueil :

Chaque délégation sera composée de :

- 1 équipe M12 (8 joueuses 2 cadres pour chaque équipe et 1 arbitre pour la délégation des M12-M13)
- 1 équipe M13 (8 joueurs 2 cadres pour chaque équipe)
- 1 équipe M14 (10 joueuses 2 cadres pour chaque équipe et 1 arbitre par équipe)
- 1 équipe M15 (10 joueurs 2 cadres pour chaque équipe et 1 arbitre par équipe)
- un chef de délégation

Soit un total par département de 47 personnes,

-l'ensemble du corps arbitral (7 ARBITRES via les CDA, 3 pour les M12/M13 et 4 pour les M14/M15)

-3 membres de la C.R.T

2.4. La Ligue doit prévoir :

- Un coordonnateur de sportive général (attention s'il y a deux salles prévoir un coordo par salle)
- Les récompenses ;
 - 36 médailles « d'Or »
 - 36 médailles « d'Argent »
 - 36 médailles « de Bronze »
- Un t-shirt pour chaque participant (soit 200 t-shirts – généralement répartis comme suit ; 40 XS / 70S / 40M / 40L / 5XL / 5XXL).
- Une dizaine de t-shirt pour l'équipe d'organisation du club hôte.
- Une vingtaine de t-shirt pour les arbitres.
- Les flammes et les visuels de communication.

Les organisateurs peuvent inviter les élus locaux et autres personnalités qui participeront à la remise des récompenses.

2.5. Les transports

Ils sont gérés par les organisateurs pour rejoindre les gymnases, sur le site. Il est conseillé d'entrer en contact avec les différents comités pour connaître leur transporteur. Chaque bus peut servir de navette sur place (dans la limite des délais légaux de repos des chauffeurs !).

3- Organisation sportive

3.1. Une réunion technique

Elle est prévue à l'arrivée des délégations et dirigée par le représentant technique (le CTS ou un membre de l'ETR désigné).

Un tirage au sort sera effectué par le responsable technique pour déterminer l'ordre des rencontres (prévoir les « coco kinder » avec papier numéroté).

Chaque comité se voit attribuer par tirage au sort un numéro de 1 à 4. Les rencontres se jouent comme il suit :

1 contre 2, 3 contre 4, 1 contre 3, 2 contre 4, 1 contre 4, 2 contre 3

Si une catégorie (garçons et filles) se retrouve dans un gymnase et sur trois terrains, tirage au sort de la catégorie qui débute par deux rencontres :

Catégorie A : 1^{er} tour 2 matchs, 2^{ème} tour 1 match, 3^{ème} tour 2 matchs, 4^{ème} tour 1 match

Catégorie B : 1^{er} tour 1 match, 2^{ème} tour 2 matchs, 3^{ème} tour 1 match, 4^{ème} tour 2 match

3.2. Arbitrage :

ATTENTION changement de règles :

Chaque comité doit fournir 3 arbitres (jeune de préférence).

En cas d'absence d'un arbitre, **une amende de 200 Euro par arbitre manquant** sera attribuée au comité concerné.

Les coordinateurs des arbitres (un membre de la CDA et/ou un membre de la CRA) auront la responsabilité des désignations des paires d'arbitres (un arbitre et un marqueur) sur chaque terrain.

L'idéal est d'avoir au minimum un superviseur de la CDA dans chaque gymnase.

Le comité organisateur (CDA) ou le club organisateur **prévoit les feuilles de match et stylo.**

La Ligue prévoit une vingtaine de t-shirt « arbitre » afin de faciliter la reconnaissance des arbitres dans les salles. (12 arbitres venant avec les CD + 4 t-shirts pour les superviseurs).

Le comité ou club organisateur est responsable de l'organisation de l'arbitrage avec et autour de la CDA. Cet évènement peut être un lieu de supervision et/ou validation.

Il est conseillé aux départements de se rapprocher de ses CDA pour mettre en place des formations d'arbitres jeunes.

3.3. Le déroulement de la compétition

-Arrivée des délégations entre 9h et 9h30

-Réunion technique : 9h30

-1^{er} tour 10h30

-2^{ème} tour 11h30

-3^{ème} tour 14h30

-4^{ème} tour 15h30

-Remise des récompenses 16h30 salle M. Condom suivie du pot de la sportivité...

-Départ des délégations : 17h

(S'il y a deux gymnases pour les M14/M15, le deuxième tour se fait à l'horaire du 3ème tour, seuls trois tours sont nécessaires dans ce cas-là).

3.4. Formule sportive

-Championnat à match unique

-Chaque rencontre se joue en 2 sets gagnants de 25 points (RPS), set décisif de 15 points (RPS). Le règlement sportif est celui appliqué lors des phases finales des sélections régionales (M15) et des sélections départementales (M13).

-Les hauteurs de filet M15 sont 224 cm pour les filles et 235 cm pour les garçons (cf CRE et règlement détection nationale).

-Comptabilisation des points :

Victoire 3 points / Défaite 1 point – en cas d'égalité coefficient de point

IMPORTANT pour faciliter l'ORGANISATION :

LES FICHES DELEGATIONS sont à renvoyer dès que possible au plus tard le 15-03-2025

- A la ligue et à l'organisateur

Pour tout autre renseignement ou complément d'information

N'hésitez pas à joindre :

Karim DAHDOUH responsable Ligue de l'action - dadouvolley@gmail.com

Laetitia RIVOLIER secrétaire Ligue – sportive@volleybretagne.fr